

Recyclage à l'habilitation BP Photovoltaïque – installation (non-électricien)

UIMM

POLE FORMATION

Poitou-Charentes

LA FABRIQUE DE L'AVENIR

Electrotechnique

30/04/2026

Conditions d'inscription

- La formation doit être validée en amont par votre entreprise

Date(s) de session

1 session par mois

Les objectifs

- Former le personnel en vue de l'habilitation conformément aux obligations du décret 2010-1118 et de la norme NF C 18-510
- Effectuer des travaux avec méthodologie
- Evaluer le risque électrique et adapter les mesures de prévention
- Préparer au recyclage du titre BP

Public et prérequis

Toute personne qui pose et raccorde des panneaux photovoltaïques et qui doit veiller à sa propre sécurité

Avoir suivi et validé la formation initiale de même nature que celle du recyclage

Validation et certification

A l'issue de la formation théorique et pratique, une évaluation des savoirs (théoriques et pratiques) sera effectuée afin d'évaluer les connaissances du stagiaire permettant à l'employeur de délivrer l'habilitation.

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Nos formateurs sont issus du monde industriel et sont dotés d'une **double expertise : pédagogique et technique.**

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets étudiés
- Présentation des différents équipements ou matériels de sécurité électrique, démonstration
- Documents concernant les divers thèmes traités, remis à chaque stagiaire

Programme et contenu

Programme

- Retour d'expérience
- Principe de l'habilitation électrique
- Les différentes habilitations
- Les grandeurs électriques
- Dangers et effets du courant électrique

CENTRES DE FORMATION

Poitiers, Châtelleraut, Rochefort, Angoulême, Niort

DURÉE DE LA FORMATION

7 heures

ACCUEIL PSH

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap. Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap au 05 49 37 44 56

Les + Pôle Formation UIMM Poitou Charentes

- 1200 Jeunes formés par an
- 600 contrats d'alternance à pourvoir
- 500 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Les zones d'environnements et leurs limites
- Les matériels de protection
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages
- Informations sur les premiers secours
- Que faire en cas d'incendie sur un ouvrage électrique
- Module spécifique concernant l'habilitation BP photovoltaïque

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Moyens pédagogiques

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets étudiés
- Présentation des différents équipements ou matériels de sécurité électrique, démonstration
- Documents concernant les divers thèmes traités, remis à chaque stagiaire
- Maquette d'une installation photovoltaïque
- Exercices pratiques
- Apports théoriques

Evaluation théorique et pratique

- Evaluation théorique sur document papier (pondération à 70% de réussite)
- Evaluation pratique sur installation

Contact

Site d'Angoulême (16)

Andréa BADRI

- Tél : 05 45 90 13 56
- Mail : afpipc16@fi-pc.fr

Site de Niort (79)

Mathilde CHAIGNEAU

- Tél : 05 16 60 25 90
- Mail : afpipc79@fi-pc.fr

Sites de Poitiers (86) / Châtelleraut (86)

Estel PEPIN

- Tél : 05 16 60 25 91
- Mail : afpipc86@fi-pc.fr

Site de Rochefort (17)

Estel PEPIN

- Tél : 05 16 60 25 91
- Mail : afpipc17@fi-pc.fr